

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**CABINET DU PRESIDENT**

**DECRET N°100/107 DU 3 JUILLET 2019 PORTANT NOMINATION  
DE CERTAINS MEMBRES DU SERVICE NATIONAL DE LEGISLATION**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

---

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/024 du 13 juillet 1989 portant Cadre Organique des Administrations Personnalisées de l'Etat ;

Vu la Loi n° 1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/135 du 06 juin 2006 portant Création et Organisation d'une Administration Personnalisée de l'Etat dénommée Service National de Législation ;

Vu le Décret n° 100/037 du 19 avril 2018 portant Révision du Décret n° 100/29 du 18 septembre 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n° 100/098 du 08 août 2018 portant Mission et Organisation du Ministère de la Justice et de la Protection Civique ;

Sur proposition du Ministre de la Justice, de la Protection Civique et Garde des Sceaux ;

**DECRETE :**

**Article 1** : Sont nommés Membres du Service National de Législation chargés de la législation :

- **Monsieur Anaclet GASAMIGWA**, en remplacement de Madame Georgette Bukuru ;
- **Monsieur Emmanuel NJENJE**, en remplacement de Monsieur Oscar BARANKIRIZA.

**Article 2** : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 3** : Le Ministre de la Justice, de la Protection Civique et Garde des Sceaux est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

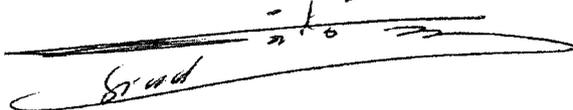
---

Fait à Bujumbura, le 3 juillet 2019

Pierre NKURUNZIZA.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER VICE-PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE,



Gaston SINDIMWO.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,  
DE LA PROTECTION CIVIQUE  
ET GARDE DES SCEAUX



Aimée Laurentine KANYANA.

